PARCOURS DE REUSSITE DE DUNKERQUE

La Ville de Dunkerque a mis en place ce dispositif dans le but de soutenir les jeunes dans la réussite de leurs études supérieures ou même sans suivre d'enseignement supérieur en cas de difficultés ponctuelles.
Pour en bénéficier, il faut :

- avoir moins de 30 ans
- habiter Dunkerque depuis au moins 2 ans

Le dossier est à retirer à la Mission Jeunesse, 14 rue de la Maurienne, ou à téléchargez sur le site, puis un rendez-vous doit être pris en appelant le 03 28 26 29 60.

https://www.ville-dunkerque.fr/vous/jeunes-12-30-ans/parcours-de-reussite-jai-besoin-daide-pour-reussir-mes-etudes

Mairie de Dunkerque:
Place Charles Valentin
59140 - Dunkerque
https://www.ville-dunkerque.fr/vous/jeunes-12-30-ans